



2	Le mot des directeurs
4	Aperçu d'ABO Wind
5	Rapport de gestion 2010 d'ABO Wind AG
10	Bilan d'ABO Wind AG
12	Compte de Résultat d'ABO Wind AG
13	Appendice d'ABO Wind AG
19	Organisation ABO Wind Group
20	Un nouveau visage pour le groupe ABO Wind
21	Bilan du groupe ABO Wind
23	Compte de Résultat du groupe ABO Wind

Wiesbaden, juin 2011

Chers actionnaires,

Cet avant-propos présente une nouveauté : Pour la première fois, nous accueillons un troisième membre du Directoire. Andreas Höllinger rejoint les deux fondateurs de la société, Matthias Bockholt et Dr. Jochen Ahn. Depuis un an environ, il complète parfaitement les compétences du Directoire.

Le rapport ci-joint a pratiquement diminué de moitié par rapport aux années précédentes. Rassurez-vous : les informations réservées à nos actionnaires et clients ne manquent pas. Cette version allégée du rapport d'activité annonce simplement la publication d'une brochure plus complète avec laquelle nous souhaitons célébrer le quinzième anniversaire de notre société au cours du prochain semestre.

La société fondée en 1996 par deux hommes, « Ahn + Bockholt Planungsgesellschaft zur Nutzung der Windkraft und anderer regenerativer Energien mbH », est à la base du groupe actuel ABO Wind AG qui emploie près de 170 collaborateurs en Europe et en Amérique latine. Dans quelques mois, notre brochure d'anniversaire vous permettra de découvrir quelques moments forts de notre histoire. En attendant, nous souhaitons vous informer de la situation économique actuelle et des perspectives.

Un aperçu rapide des chiffres suffit pour le savoir : en 2010, ABO Wind a connu une évolution très satisfaisante. Nous sommes sur le point de surmonter les conséquences de la crise économique mondiale et de nous rapprocher des résultats exceptionnels d'avant 2009. La hausse des bénéfices d'ABO Wind AG d'environ 700 000 euros en 2009 à près de 3,2 millions en 2010 est significative. L'évolution du compte de résultat du groupe est encore meilleure. En outre, des effets exceptionnels liés à la sortie d'Eurowind AG du périmètre de la consolidation du Groupe ont contribué à l'augmentation des bénéfices.

L'évolution dynamique des projets en Allemagne a eu des répercussions particulièrement positives sur les chiffres

de l'exercice 2010. Nous sommes convaincus qu'il ne s'agit que des premiers fruits de nos efforts soutenus et que nous atteindrons des résultats encore meilleurs dans les années à venir. L'équipe de développement allemande est formée de collègues

qualifiés et motivés qui accomplissent un travail remarquable. Pour financer et construire les nombreux parcs éoliens qui ont obtenu les autorisations nécessaires, nous avons également dû renforcer les départements chargés du financement et de la construction. Au cours du premier semestre 2011, tous les collègues ont travaillé d'arrache-pied pour s'acquitter de leurs tâches. Il semble que pour les années à venir, nous ayons encore beaucoup de pain sur la planche. Des régions très réputées comme la Rhénanie-Palatinat, la Hesse, la Sarre et la Bavière, dans lesquelles ABO Wind est actif depuis des années, sont actuellement porteuses d'un nouvel élan. Les perspectives d'évolution sont également très favorables dans le Brandebourg, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie du Nord-Westphalie.

L'opinion mondiale a appris de manière tragique et terrible à quel point les risques liés à l'énergie atomique pouvaient être ingérables contrairement à tout ce que prétendent les groupes de pression. La nécessité de construire de nouveaux générateurs éoliens terrestres n'a jamais été aussi évidente. D'après une étude réalisée par l'IWES (Fraunhofer-Institut für Windenergie und Energiesystemtechnik), l'énergie éolienne terrestre à elle seule peut couvrir 65 % des besoins énergétiques de l'Allemagne. A l'heure actuelle, la part de l'énergie éolienne dans la production énergétique n'est que de 8 %. Les scientifiques ont déterminé la superficie de l'Allemagne nécessaire à la production d'énergie éolienne. Résultat : des installations modernes d'une puissance nominale de 198 gigawatts peuvent produire un rendement de 390 térawatt-heures sur 2 % de la superficie du pays.



L'activité principale d'ABO n'a pas encore exploité tout son potentiel : le développement de l'énergie éolienne terrestre est une condition indispensable pour un approvisionnement en énergie abordable et respectueux de l'environnement qui n'utilise pas l'énergie atomique. Les bioénergies, l'énergie éolienne en haute mer et les installations photovoltaïques sont d'autres alternatives judicieuses. La part du lion doit toutefois revenir à l'énergie renouvelable la plus efficace, la plus éprouvée et la plus intéressante sur le plan économique.

L'Allemagne est le moteur de la croissance actuelle d'ABO Wind. Les perspectives sont également favorables dans d'autres pays. En Irlande, nous jouons un rôle important sur le marché éolien grâce à la construction de deux grands parcs éoliens à Gortahile et Glenough. Grâce à la situation insulaire et aux vitesses continuellement élevées du vent, l'énergie éolienne dans ce pays constitue déjà la forme la plus économique d'atteindre de nouvelles capacités de production électrique. La crise économique dont a particulièrement souffert la république d'Irlande a freiné cette évolution. Mais, à moyen terme, ce marché devrait également retrouver sa dynamique. Cette année en Ecosse, ABO Wind va finaliser à Lairg un premier projet d'énergie éolienne de petite envergure et ainsi entrer sur le marché local. Notre expérience et notre réputation vont nous permettre de mener à bien d'autres projets. En France, l'un de nos marchés les plus importants, la lueur d'espoir tant attendue s'est enfin profilée à l'horizon au printemps 2011. Après une longue traversée du désert, ABO Wind a obtenu un nouveau permis de construire qui a échappé aux recours. Cette nouvelle et d'autres signaux positifs sont de bonne augure pour l'énergie éolienne dans ce pays voisin.

Dans l'ensemble, le groupe ABO Wind est face à un défi : poursuivre la croissance de la branche tout en utilisant les

possibilités qui s'offrent à lui. Ces dernières années, la société a enregistré une croissance supérieure à ses fonds propres. C'est la raison pour laquelle au printemps 2011, nous avons proposé à un groupe restreint d'investisseurs particuliers de souscrire 200 000 nouvelles actions issues du capital autorisé. Cette proposition représente une première étape réussie pour renforcer la base financière nécessaire à la poursuite de la croissance.

Les « Bürgerwindaktie » (actions éoliennes des citoyens) d'ABO Invest ont également eu un écho positif. Après l'achat d'actions pour un montant de près de 3 millions d'euros par des investisseurs particuliers en 2010, nous prévoyons une offre publique de 7,5 millions de nouvelles actions en 2011. ABO Wind conservera au moins 2 millions d'actions et construira avec les citoyens un portefeuille d'énergie éolienne appelé à croître. En permettant aux citoyens de participer à un projet international de parcs éoliens et, dans une moindre mesure, d'installations de bioénergie, nous multiplions nos chances d'acquérir d'autres projets. Pour renforcer l'acceptation de l'énergie éolienne dans les régions, les possibilités de participation sont souvent un critère central. Un tel portefeuille permet à ABO Wind de bénéficier durablement de la valeur ajoutée de la production d'électricité ainsi que de la mutualisation et de la réduction des risques. Pour ABO Wind, ABO Invest constitue un partenaire fiable qui fait l'acquisition de projets à des prix pratiqués sur le marché et renforce ainsi notre position de multiples façons.

Nous tenons à remercier nos actionnaires et nos clients pour leur confiance ainsi que nos collaborateurs pour leur engagement sans limite. Nous sommes heureux de partager avec vous le succès qui nous attend ces prochaines années.

Dr. Jochen Ahn
Director

Matthias Bockholt
Director

Andreas Höllinger
Director

Collaborateurs

165

Orientation internationale

Développement de projets dans neuf pays

Réalisations actuelles

271 installations éoliennes et 6 installations de bioénergie avec une puissance nominale totale de 450 mégawatts

Protection du climat

Chaque année, les installations évitent l'émission de 780 000 tonnes de gaz carbonique

Production énergétique

Chaque année, les installations produisent 900 000 mégawatt-heures de courant, ce qui correspond à la consommation de 225 000 ménages de trois personnes

Projets à venir

Environ 1 300 mégawatts dont la moitié à un stade de développement avancé

Volume annuel du projet

Environ 100 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2010 d'ABO Wind AG

18,1 millions d'euros

Bénéfices 2010 d'ABO Wind AG

3,2 millions d'euros

ABO Wind Aktiengesellschaft

100% **ABO Wind Verwaltungs GmbH**
Sociétés en commandite pour des parcs éoliens complémentaires

100% **ABO Wind Betriebs GmbH**
Construction de projets en cours

100% **ABO Wind Biomasse GmbH**
Sociétés en commandite pour des projets biomasses complémentaires

99% **ABO Wind España S.A.**
Développement de projets en Espagne

100% **ABO Wind SARL**
Développement de projets en France

85% **ABO Wind Energías Renovables S.A.**
Développement de projets en Argentine

100% **ABO Wind Belgium**
Développement de projets en Belgique

100% **ABO Wind UK Limited**
Développement de projets en Grande-Bretagne

100% **ABO Wind Ireland Limited**
Développement de projets en Irlande

100% **ABO Wind Northern Ireland Limited**
Développement de projets en Irlande du Nord

35% **ABO Invest AG**
Opération de fermes éoliennes

100% **ABO Wind Bulgaria Food**
Développement de projets en Bulgarie

90% **ABO Wind Uruguay S.A.**
Développement de projets en Uruguay

100% **ABO Wind Mezzanine GmbH & Co.KG**
Financement de parcs éoliens

100% **ABO Wind Biogas-Mezzanine GmbH & Co.KG**
Financement de projets biomasses

Vue d'ensemble

ABO Wind AG a clôturé l'exercice 2010 avec un bénéfice d'environ 3 213 000 euros après impôts (exercice précédent : environ 713 000 euros). En 2010, la production totale de la société (chiffre d'affaires et variation des stocks) s'élevait à près de 22,8 millions d'euros (exercice précédent : environ 15,7 millions d'euros) et s'est donc aligné sur les résultats enregistrés avant les difficultés de l'exercice 2009. Le fort fléchissement du bénéfice et de la production totale enregistré en 2009 du fait de la crise financière a donc pu être enrayer en 2010. Les effets de la crise sont toutefois demeurés sensibles durant l'exercice. ABO Wind AG a néanmoins bénéficié de la hausse mondiale de la demande en électricité produite à partir d'énergies renouvelables et a ainsi pu renouer avec un bilan proche des niveaux atteints avant la crise.

Les difficultés persistantes d'obtention des financements bancaires ont pu être compensées par un important renforcement des effectifs. Ces investissements supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux exigences croissantes des banques finançant les projets. ABO Wind a donc décidé d'accroître considérablement ses financements en 2010 et a ainsi largement développé son activité de construction.

Les achats affichent des résultats en nette hausse pour 2010. La transformation de la production d'énergie, soutenue au niveau politique, et l'engouement non démenti pour les énergies renouvelables ont soutenu la croissance de l'activité. Depuis 2010, la société compte parmi ses clients des investisseurs financiers, de grands fournisseurs d'énergie et de nombreux services techniques municipaux. La relance de la demande a fait progresser le chiffre d'affaires et le résultat d'ABO Wind AG, malgré les difficultés liées à la crise financière évoquées ci-dessus.

La cession d'actions Eurowind à ABO Invest AG, société nouvellement constituée qui regroupe ABO Wind et déjà une cinquantaine d'autres investisseurs, a réduit les immobilisations financières inscrites au bilan de 1,1 million d'euros, les faisant passer de 3,8 millions d'euros en 2009 à 2,7 millions d'euros en 2010. En 2010, l'entreprise a considérablement accru ses investissements dans le développement de projets en Allemagne et à l'étranger. Le portefeuille des projets en cours a donc progressé de 3,7 millions d'euros par rapport aux 10,9 millions d'euros affichés en 2009. Le bilan 2010 fait apparaître 14,6 millions d'euros de Travaux en cours. Ce chiffre comprend 2,6 millions d'euros de projets déjà en cours de réalisation à la date de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2010. Le poste Travaux en cours comprenant les projets en développement représente près de 11,9 millions d'euros. Au passif, les crédits bancaires ont chuté à près de 8 millions d'euros en 2010, contre 10 millions d'euros en 2009. Du fait de l'intégration des crédits de fournisseurs et autres dettes existants à la date de clôture de l'exercice, le ratio des fonds propres d'ABO Wind AG a légèrement reculé en valeur par rapport à l'exercice précédent, et s'élève à près de 46 % (exercice précédent : 48 % environ), ce qui est à peu près équivalent au ratio de l'exercice 2008.

L'exercice 2010 a été globalement marqué par la crise économique mondiale. Grâce au redoublement d'efforts du département financier, ABO Wind est parvenue à progresser malgré la crise. Les fructueuses émissions de droits de jouissance d'une valeur totale d'environ 11 millions d'euros utilisées pour assurer le financement intermédiaire des projets éoliens et biogaz constructibles y ont été pour beaucoup.

Le nouveau concept de Bürgerwindaktien (actions éoliennes des citoyens), auxquelles ABO Invest AG a recours pour soutenir ces mêmes projets, a également connu un bon début. Dans le cadre d'un placement destiné aux particuliers, à la fin de l'exercice 2010, près de 3,2 millions d'euros d'actions ont été vendues à une cinquantaine d'investisseurs en l'espace de 4 semaines. Ce fort intérêt pour les nouvelles Bürgerwindaktien est profitable au Groupe ABO Wind.

Conditions cadres

Les énergies renouvelables suscitent de plus en plus l'intérêt et sont désormais acceptées à tous les échelons de la société. La conversion de l'économie énergétique au renouvelable est totalement soutenue par les instances politiques et semble irréversible. Au niveau européen, les objectifs fixés à chaque État membre se sont un peu plus concrétisés. Même les scénarios prudents tablent sur une expansion rapide du renouvelable jusqu'en 2020. Cette tendance sera particulièrement vraie pour les parcs éoliens terrestres, qui constituent le principal domaine d'activité d'ABO Wind. Les dramatiques nouvelles qui nous arrivent de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima montrent de façon effrayante à quel point le recours aux énergies alternatives est nécessaire et urgent pour aboutir aussi rapidement que possible à un approvisionnement respectueux de l'environnement et qui ne constitue pas un risque incalculable pour l'humanité.

Bien entendu, les contraintes politiques imposées dans les différents marchés nationaux sont disparates. C'est pourquoi l'Allemagne est aujourd'hui le principal marché sur lequel ABO Wind peut développer ses projets et générer un chiffre d'affaires. Ce marché s'est particulièrement bien développé grâce à la hausse significative des tarifs d'obligation d'achat enregistrée en 2009 et aux objectifs politiques bienveillants. Les directives du gouvernement fédéral sont progressivement mises en œuvre à l'échelle des Länder et des communes et offrent le socle nécessaire à l'expansion de l'énergie éolienne. ABO Wind voit l'Allemagne comme un marché doté d'un fort potentiel pour ces prochaines années et remplit toutes les conditions essentielles pour en tirer profit.

En France, autre marché national d'importance pour ABO Wind, les ajournements des autorisations imposés par la politique ralentissent l'activité. Cependant, de bonnes perspectives s'ouvrent ; le gouvernement a notamment décidé il y a peu de recourir à l'énergie éolienne produite en mer (offshore). On peut supposer que cette initiative stimulera également le

développement de l'énergie éolienne terrestre (on shore).

Le gouvernement britannique a une nouvelle fois revu à la hausse les objectifs d'utilisation de l'énergie éolienne terrestre en 2010. Le Royaume-Uni offre par ailleurs d'excellentes conditions cadres. ABO Wind contribuera à rattraper le retard pris en la matière et à couvrir ces besoins grâce aux travaux préparatoires réalisés ces trois dernières années.

La faiblesse économique de l'Irlande entraîne des retards dans différents sites. Toutefois, sur le fond, le fort intérêt pour l'énergie éolienne et les objectifs exigeants fixés en la matière encouragent le développement de l'énergie éolienne terrestre. Les responsables politiques qui seront élus à la fin février 2011 devraient amener une stabilisation politique et une plus grande propension à l'action.

L'an dernier, l'utilisation du biogaz s'est invitée dans les débats entourant la concurrence que se font la production des denrées alimentaires et celle d'énergies renouvelables sur les surfaces agricoles. Le système de tarification allemand devrait être réajusté au 1er janvier 2012. Les bonus qui accroissent la rentabilité du biogaz devraient être réduits dans le cas de l'utilisation de matières premières d'origine végétale, afin de privilégier le biogaz produit à partir de fumier ou de purin. Forte de la conviction de sa direction et de ses collaborateurs, ABO Wind a déjà élaboré des projets remplissant ces prérequis.

Évolution des affaires en 2010

Durant l'exercice, l'activité de construction s'est significativement accrue par rapport à 2009. ABO Wind est donc en bonne voie pour atteindre en 2011 son objectif de 100 mégawatts d'énergie éolienne construits chaque année. En 2010, le groupe ABO Wind a construit 62,8 MW, dont 17 MW qui n'ont toutefois pu être raccordés au réseau qu'au premier trimestre 2011 à cause des conditions climatiques. Le parc éolien de 32,5 MW de Glenough, en Irlande, qui devait initialement entrer en service fin 2010, a lui aussi demandé beaucoup de travail cette année. Suite au retard pris dans la construction de la station de transformation, la mise en service a été repoussée au deuxième trimestre 2011. Les autres infrastructures et une partie des éoliennes avaient déjà été édifiées courant 2010.

Dans le secteur de la bioénergie, 2010 a marqué l'obtention de l'autorisation et du financement pour l'usine d'Aschersleben. La construction a déjà commencé et le projet devrait être raccordé au réseau au deuxième trimestre 2011.

En 2009, la crise financière avait pesé sur la vente de projets, mais la situation s'est redressée en 2010. À l'issue de l'exercice, ABO Wind fait donc état d'un parc éolien global de 60 MW, dont 26 MW produits en Allemagne, 20 MW en Irlande et 14 MW en France.

La construction et la mise en service du portefeuille d'Eurowind ont progressé en 2010. Après le raccordement des trois projets allemands et du projet français en 2009, 2010 a vu le lancement

de la construction du parc éolien de Glenough, cinquième et dernier parc d'Eurowind. Les difficultés rencontrées avec l'exploitant de réseau ESB ont retardé la construction de la station de transformation nécessaire au raccordement du parc éolien. La mise en service du projet Glenough, initialement prévue fin 2010, est maintenant planifiée au deuxième trimestre 2011. L'infrastructure ainsi que quelques-unes des 13 éoliennes ont été installées en 2010, tandis que les machines manquantes ont été montées au 1er trimestre 2011. Malgré les régimes des vents globalement inférieurs à la moyenne enregistrés en Europe en 2010, les quatre parcs éoliens raccordés au réseau ont quasiment généré les rendements attendus. A long terme, il faut donc compter avec des rendements supérieurs aux prévisions.

Pour inciter également des investisseurs extérieurs, notamment des particuliers, à investir dans les parcs d'Eurowind, d'une capacité totale de 56,9 MW, ABO Wind a cédé les actions d'Eurowind AG à une société anonyme nouvellement créée, courant 2010. La société ainsi créée par ABO Wind, ABO Invest AG, est désormais la seule détentrice d'Eurowind AG. Fin 2010, ABO Wind AG a proposé les actions d'ABO Invest AG à des investisseurs particuliers triés sur le volet. Une cinquantaine d'investisseurs ont acquis près de 3,2 millions d'euros d'actions de la nouvelle société d'exploitation. ABO Invest AG appartient donc pour près de 65 % à des particuliers. Les quelque 35 % du capital restants sont détenus par ABO Wind AG. Les statuts d'ABO Invest AG limitent le droit de vote de chaque actionnaire à un maximum de 10 % du nombre total d'actions émises. ABO Invest AG et sa filiale Eurowind AG ne font donc plus partie du groupe ABO Wind. La déconsolidation d'Eurowind AG allège le bilan consolidé d'ABO Wind.

Avec l'acquisition d'Eurowind, ABO Wind Invest AG a posé la première pierre d'un portefeuille de parcs éoliens citoyens toujours croissant. Une offre publique de nouvelles actions d'ABO Invest AG d'une valeur de 7,5 millions d'euros est prévue au deuxième trimestre 2011 sous la forme d'une augmentation de capital. Grâce aux fonds ainsi obtenus, la société prévoit de financer de nouveaux projets et de consolider ses installations existantes de production d'une électricité respectueuse de l'environnement. ABO Wind AG conservera à long terme 10 % à 20 % du capital d'ABO Invest AG.

En Irlande, ABO Wind a, pour la première fois, couvert l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement d'un marché intéressant et aux fortes perspectives à long terme grâce à la construction, à la mise en service et à la vente du parc éolien de Gortahile (8 générateurs, 20 MW). Par ailleurs, en 2010, les travaux de construction du parc éolien de Glenough (13 générateurs, 32,5 MW) ainsi que l'obtention du permis de construire du parc éolien de Gibbet Hill, déjà approuvé et détenu par la filiale irlandaise d'ABO Wind AG, étaient à l'ordre du jour. Le financement, la vente et la construction de ce projet, qui devrait être raccordé au réseau au premier trimestre 2012, sont prévus pour l'exercice 2011.

Au cours de l'exercice 2010, la société a développé de nouveaux projets éoliens d'une capacité d'environ 400 MW à l'échelle du groupe. La majeure partie de ces projets, soit 215 MW, est située en Allemagne. La société a également de bons projets

dans d'autres pays, notamment la France (54 MW), l'Irlande (39 MW), l'Argentine (50 MW) et le Royaume-Uni (39 MW). Elle a par ailleurs développé un projet de 10 MW en Belgique.

D'autre part, les collaborateurs du Groupe ABO Wind ont présenté des demandes d'autorisation et de permis de construire de projets d'une capacité éolienne totale d'environ 190 MW, dont la moitié situés là encore sur le marché allemand, incroyablement dynamique. En France, marché également important, en Irlande et en Bulgarie, des demandes ont été déposées pour, respectivement, 82 MW, 5 MW et 9 MW. La société a obtenu les autorisations pour environ 60 MW répartis sur les marchés qu'elle juge actuellement intéressants, soit 20 MW en Allemagne, 28 MW en France, 7,5 MW au Royaume-Uni et 4 MW en Bulgarie. Des recours ont été déposés contre les deux autorisations accordées en France. Les permis de construire devront être purgés de ces recours pour que la construction puisse commencer.

Sur les 61 MW construits en 2010, 27 MW l'ont été en Allemagne, 20 MW en Irlande et 14 MW en France.

Les opportunités identifiées en Allemagne en 2009 suite à l'amendement de la loi allemande de promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz ou EEG) se sont concrétisées en 2010. Ainsi, la division chargée du développement et de la construction des projets en Allemagne a été renforcée par l'arrivée de six nouveaux collègues et compte désormais 16 personnes. Comme les chiffres relatifs à la prospection et aux demandes d'autorisation ci-dessus l'indiquent, ce renforcement de l'équipe s'est déjà avéré payant. Contrairement à d'autres pays européens, ABO Wind bénéficie dans sa patrie, l'Allemagne, du fait que tous les intervenants jouissent d'une grande expérience dans le secteur de l'énergie éolienne. Le processus d'autorisation est donc en général plus court que dans les autres pays, de l'ordre d'un à deux ans. Le grand nombre de projets en cours de développement et ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation donnera donc lieu à une hausse significative du volume d'affaires et du résultat d'exploitation ces prochaines années.

Une révision de la tarification envisagée dans l'EEG est prévue pour 2011. Elle pourrait avoir des incidences sur les projets dont le raccordement est prévu après janvier 2012. Concernant les projets liés à l'énergie éolienne terrestre, aucune coupe de budget n'est encore envisagée dans les débats politiques actuels.

La France est le deuxième principal marché d'ABO Wind. Fin 2010, la filiale française employait 32 collaborateurs, dont 15 développeurs. Compte tenu des grandes incertitudes et des retards qui ont résulté des modifications de la loi, l'année 2010 a été marquée par une forte baisse du développement de projets et des demandes d'autorisation par rapport à l'année précédente. L'obtention des autorisations a également pris un retard important. Des tiers ont déposé un recours, durant le délai d'opposition, à l'encontre des permis de construire accordés aux deux projets, de sorte qu'ils ne pourront être développés que lorsqu'ils seront purgés de ces recours. À la moitié de l'année 2010, les amendements légaux ont ralenti le processus d'autorisation mais, d'un autre côté, les objectifs de construction

jusqu'en 2020 se sont concrétisés. Après ces signaux contradictoires, l'horizon s'est bien éclairci pour la filiale vers la fin de l'exercice. Le gouvernement français s'est notamment prononcé sur l'utilisation de l'énergie éolienne produite en mer, ce qui a constitué un encouragement pour l'ensemble du secteur de l'énergie éolienne au niveau national.

L'ouverture d'usines de sous-traitants des fabricants d'éoliennes a, dans plusieurs régions de France, renforcé l'acceptation de cette énergie. D'une manière générale, nous considérons la France comme un marché actuellement relativement difficile, mais nous partons du principe que les objectifs de construction annoncés par le gouvernement français seront atteints et qu'ils offrent de bonnes perspectives pour ABO Wind.

En Espagne, le projet de 50 MW de Velez Rubio a progressé de sorte qu'il est possible de prévoir l'obtention de la dernière autorisation du tracé du réseau et du permis de construire pour la mi-2011. Le projet prendra ainsi de la valeur, d'autant plus que l'enregistrement obtenu en 2009 garantit les anciens prix de rachat désormais indisponibles pour les nouveaux projets. Aucune réglementation tarifaire n'est encore entrée en vigueur pour les nouveaux projets. Elle était attendue fin 2010. Ce retard freine temporairement le marché espagnol de l'énergie éolienne. Compte tenu de la hausse des objectifs principaux de construction jusqu'à l'année 2020, l'Espagne demeure toutefois un marché important et intéressant.

D'importants débats ont porté sur la vente du projet de Velez Rubio. Les conséquences de la crise financière généralisée et ses effets en Espagne en particulier sont venus compliquer la conclusion d'un contrat. Pour les autres projets, ABO Wind a conclu des partenariats avec différents acteurs régionaux influents, s'offrant ainsi la possibilité d'obtenir plus facilement les autorisations nécessaires et le raccordement au réseau de distribution.

Compte tenu du bon régime des vents et des tarifs de mise en réseau, l'Irlande demeure un marché particulièrement intéressant dans lequel ABO Wind s'est fortement engagée en 2010. La gérante Ute Schulmeister a renforcé son équipe durant l'exercice, avec l'arrivée de huit nouveaux collègues. La filiale irlandaise a notamment achevé la construction et la mise en service du projet de Gortahile et la construction de l'infrastructure de Glenough ainsi que le montage des premières éoliennes de ce projet. Par ailleurs, le projet de Gibbet Hill a obtenu un permis de construire. Enfin, de nouveaux projets sont en développement en Irlande du Nord ainsi qu'en République d'Irlande ; les permis de construire les concernant devraient être accordés au cours des deux ou trois prochaines années.

Le marché national britannique a été renforcé et a progressé grâce au rachat d'un projet ayant rapidement obtenu son permis de construire. Concernant le parc éolien à trois générateurs situé dans la ville écossaise de Lairg et doté d'une capacité nominale totale de 7,5 MW, un financement a été conclu et la construction a commencé dès 2010. Les générateurs devraient normalement entrer en service au deuxième semestre 2011. A cela s'ajoute l'achat d'un projet, depuis longtemps en cours de développement, à un développeur ami qui se retire du marché. Si l'expertise mise en œuvre génère de bons résultats,

un permis de construire pourrait être obtenu pour fin 2011. Par ailleurs, nous avons pu conclure des promesses de bail pour d'autres projets. En Grande-Bretagne, la prospection constitue une phase particulièrement importante de la planification d'un projet. C'est pourquoi les résultats atteints à cet égard laissent présager que, dans les prochaines années, la filiale britannique prendra une large part à la réussite du groupe ABO Wind.

Le marché argentin est à un tournant décisif. L'extraordinaire régime des vents et la dépendance à l'importation d'énergie qui grève l'économie nationale ont poussé le gouvernement argentin à donner un fort coup d'accélération à la construction des infrastructures de production d'énergie éolienne. L'acceptation des tarifs de rachat d'électricité est désormais décisive, puisqu'ils apporteront aux projets la sécurité nécessaire à leur financement et à leur construction. Un appel d'offres correspondant a été lancé en 2010. Aucun résultat concluant n'est encore visible. Pour deux projets, ABO Wind a conclu des accords avec plusieurs investisseurs argentins. L'objectif est de commencer rapidement la construction du parc éolien, dès que les tarifs de rachat auront été convenus. L'essentiel des sommes versées à ABO Wind sont donc liées à l'instauration de tarifs de rachat et à la finalisation d'un financement. Les projets ont progressé après trois années de développement et s'avèrent d'une grande qualité. ABO Wind s'y étant forgé la réputation d'une entreprise allemande sérieuse et expérimentée, les chances que les deux projets se réalisent sont bonnes.

Outre les fructueux contrats conclus en vue de la vente du projet, l'exercice 2010 a été marqué par la restructuration de la filiale argentine. Elle est désormais dirigée par l'Argentine Vanesa Revelli, qui est régulièrement présente au siège du groupe ABO Wind à Wiesbaden. D'une manière générale, le marché argentin offre d'excellentes perspectives pour les prochaines années puisque, d'ici 2014, au moins 1 200 MW de parcs éoliens devraient être construits. ABO Wind compte prendre une part significative à l'expansion de l'énergie éolienne en Argentine, tout particulièrement durant les premières années.

En Bulgarie, un premier petit projet a été approuvé. Le permis de construire le concernant devrait être délivré sous peu. Compte tenu de la crise financière généralisée, le financement du projet bulgare constitue pour l'heure un obstacle. Au vu des très bons régimes des vents, son financement, sa vente et le lancement de sa construction semblent toutefois envisageables en 2011.

Après une étude exhaustive et systématique, il a été déterminé que le marché belge n'était pas adapté à ABO Wind. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas approfondir notre activité dans ce pays. Les travaux des deux projets prévus se poursuivront.

Au cours de l'exercice 2010, le département Bioénergie s'est développé d'une manière enthousiasmante et a enregistré quelques succès. En 2010, cette équipe désormais composée de 3,5 collaborateurs a achevé les travaux de renouvellement (« Repowering ») de l'installation de biogaz de Samswegen. Elle a obtenu l'autorisation ainsi qu'un financement extérieur pour le projet d'Aschersleben, dont elle a lancé la construction. Le projet de Barleben a également obtenu son agrément en 2010.

Du fait de la complexité du développement de projet et du nombre d'acheteurs potentiels prévisibles sur ce marché, aucune nouvelle extension des activités n'est pour l'heure envisagée.

Le régime des vents fortement inférieur à la moyenne enregistrée en 2010 a pesé sur la gestion technique et commerciale de l'entreprise. Les nouvelles installations prises en gestion ont elles joué un rôle assez limité. Actuellement, les gestionnaires techniques et commerciaux se chargent, en comptant les activités françaises (d'environ 100 MW) et le premier projet irlandais (de 20 MW), de parcs éoliens d'une capacité de près de 400 MW ainsi que de quatre installations de biogaz. Le secteur Maintenance et pièces détachées, lancé au cours de l'exercice précédent, a lentement élevé son chiffre d'affaires à près de 450 000 euros durant l'exercice. À cause des mauvais rendements de nombreux parcs éoliens dus à la faiblesse des vents, les propriétaires étaient peu enclins à investir des fonds supplémentaires dans les éoliennes. Cela a freiné la demande de services. De nouvelles méthodes de traitement et d'administration, encore plus efficaces, devraient accroître la rentabilité de l'entreprise.

Dans l'ensemble, durant l'exercice 2010, le nombre des collaboratrices et collaborateurs du groupe est passé de 124 à 157. En moyenne annuelle, en 2010, ce sont au total 138 collaborateurs, dont 104 en contrat à durée indéterminée, qui ont travaillé au sein d'ABO Wind AG. Les nouvelles ressources ont principalement été affectées au développement des projets allemands. Des spécialistes du financement et de la vente des projets ont également été recrutés. À l'étranger, ce sont principalement les rangs de la filiale irlandaise qui ont été renforcés. Un grand nombre des nouveaux embauchés ont une connaissance spécialisée et une expérience de plusieurs années de sorte que, dans l'ensemble, ce sont surtout les postes de direction qui ont été pourvus dans tous les secteurs.

En termes de financement de l'entreprise, les produits mezzanine émis en 2009 ont remporté un franc succès. Fin 2010, la société disposait d'environ 11 millions d'euros pour préfinancer les fonds propres affectés aux parcs éoliens et aux installations de biogaz ayant obtenu un permis de construire jusqu'à la vente des projets. Le financement du développement des projets s'est ainsi fortement accru. Un prêt contre reconnaissance de dette de 3 millions d'euros arrivé à expiration en novembre 2010 a été remboursé. Concernant le programme mezzanine PREPS, dont 3 millions d'euros arriveront à échéance en août 2012, des négociations ont été entamées en vue de constituer et d'assurer dans le temps un financement complémentaire adéquat.

Grâce à la vente de projets d'une capacité d'environ 60 MW, les projets ayant obtenu un permis de construire ou déjà construits apparaissant au bilan fin 2009 ont pu être dans une large mesure réalisés. Le poste Créances sur des entreprises liées comprend désormais essentiellement les prestations de l'année 2010. À la mi-avril 2011, près de 5 millions d'euros de ces créances ont fait l'objet de ventes de projets. Dans l'ensemble, le total du bilan a augmenté du fait de la hausse significative du chiffre d'affaires ainsi que du bénéfice net de près de 3,2 millions d'euros qui a été injecté dans les capitaux propres. Le ratio des fonds propres s'établit à quelque 46 % au cours de

l'exercice, soit un léger fléchissement par rapport à l'exercice précédent (48 %) mais un niveau comparable à celui de 2008 (43 %). Conformément aux objectifs que nous nous étions fixés l'an dernier, nous avons réussi à maintenir le volume d'affaires ainsi que le résultat aux niveaux de l'exercice précédent.

Explication des risques et opportunités

Pour une entreprise qui développe des projets comme ABO Wind, il faut également citer les risques liés aux futures évolutions de l'activité, notamment les fluctuations des marchés financiers. La situation s'est fortement éclaircie en 2010 dans les pays comme l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. Pour l'Irlande en revanche, la situation demeure difficile du fait de la faiblesse économique du pays. Même les catastrophes écologiques et les difficultés des centrales nucléaires japonaises qui en ont résulté pourraient avoir un impact négatif sur les possibilités de financement des projets liés à l'énergie éolienne. La hausse des taux d'intérêt et l'allongement des délais de traitement pourraient peser sur le rendement d'ABO Wind.

Les renforcements en personnel que nous avons réalisés ces deux dernières années permettront à ABO Wind de mieux surmonter ces défis. La mise en place satisfaisante du placement des droits de jouissance ainsi que le succès que les actions d'ABO Invest ont rencontré auprès des investisseurs particuliers en décembre 2010, ont renforcé la situation financière d'ABO Wind. Néanmoins, l'approvisionnement en liquidités pourrait notamment entraver le développement de l'entreprise.

Compte tenu de l'importante surcapacité actuelle des fabricants d'éoliennes, qui en produisent depuis deux ans, y compris aux É.-U., en prévision d'un boum attendu, le marché des éoliennes s'est de nouveau détendu. ABO Wind se prépare dès aujourd'hui à un renforcement de l'attractivité du marché de l'éolien par d'intenses débats et une compétence interne claire, ainsi que par des négociations avec les fabricants visant à limiter les risques d'augmentation des prix des éoliennes. Le département chargé du contrôle de gestion a été fortement renforcé en 2010 pour suivre la rapide croissance des activités sur plusieurs marchés étrangers et faire face à la situation tendue sur les marchés financiers mondiaux, qui finit par peser sur les sociétés. Dans ce cadre, tous les instruments financiers utiles ont été affinés. La direction met toujours l'accent sur l'évolution des rapports avec les investisseurs et les risques liés aux prix, aux différents projets ainsi qu'aux fournisseurs. Lors de points réguliers, les risques et perspectives sont évoqués, suivis et, au besoin, ils donnent lieu à des mesures appropriées.

L'activité de développement de projets étant par nature de longue haleine, les éventuelles évolutions des conditions cadres représentent un risque global. Il n'est pas à exclure que les réglementations relatives aux tarifs de l'électricité produite à partir d'énergie éolienne, aux autorisations des parcs éoliens ou au raccordement au réseau de l'électricité produite puissent évoluer dans un ou plusieurs pays. Un éventuel durcissement

des conditions pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des projets, en fonction des circonstances. Concernant les objectifs politiques actuels, il semble pour l'heure très probable que le contexte continue à s'améliorer.

L'impératif politique de renforcer la protection climatique constitue une vraie perspective pour le développement futur des activités. ABO Wind bénéficie d'une avancée très rapide des projets : Les projets éoliens sont actuellement à différents stades de développement et une capacité totale de plus de 1 300 MW est en cours de réalisation. La valeur de ces projets pourrait fortement progresser au cours des prochains mois. D'une part, la demande des investisseurs augmente sensiblement et constamment. D'autre part, il est envisageable que la volonté politique de faire construire des installations de production d'énergie renouvelable puisse à moyen terme conduire à une multiplication des permis de construire octroyés sur tous les marchés dans lesquels ABO Wind intervient.

Perspectives pour 2011/2012

Début 2011, ABO Wind bénéficie de projets non encore vendus mais ayant obtenu un permis de construire assortis d'environ 11,3 millions d'euros de capitaux propres. Au premier trimestre 2011, deux de ces projets, d'une capacité totale de 6,6 MW, ont déjà été vendus. Les pourparlers progressent quant à la vente de plusieurs parcs éoliens ayant obtenu un permis de construire ou en cours de construction en Allemagne. La vente de ces projets devrait intervenir bientôt. Une lettre d'intention a été signée en vue de la vente du projet de 7,5 MW en cours de construction à Lairg, en Écosse. La conclusion du contrat est attendue dans les prochaines semaines. Compte tenu du grand nombre de perspectives existant en Allemagne, l'exercice 2011 devrait marquer l'octroi d'autorisations pour une capacité de l'ordre de 100 MW. La construction de parcs pourrait également atteindre les 100 MW en 2011.

Les membres du Directoire tablent sur le fait qu'ABO Wind puisse à moyen terme largement profiter de la rapide avancée des projets. Les objectifs politiques dans tous les pays laissent présager au minimum un contexte stable, voire une embellie. Ces circonstances plaident en la faveur d'une poursuite du renforcement d'ABO Wind amorcé en 2010. En 2012, le développement de l'activité devrait définitivement avoir surmonté les conséquences de la crise financière mondiale.

Aucun événement d'importance n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Wiesbaden, mars 2011

Le Directoire

Actif

	au 31 décembre 2010	Exercice fiscal Euro	Exercice précédent Euro
A.	Immobilisations		
I.	Immobilisations incorporelles		
1.	Concessions obtenues, contre rémunération, droits de propriété industrielle et droits et valeurs similaires, licences	109.730,00	95.575,00
II.	Immobilisations corporelles		
1.	Terrains, droits de propriété équivalents, construction et constructions sur terrains d'autrui	316.727,25	317.788,25
2.	Autres installations, outillage et mobilier	<u>260.454,00</u>	<u>124.051,00</u>
		577.181,25	441.839,25
III.	Immobilisations financières		
1.	Participations dans les sociétés liées	870.328,30	3.803.509,24
2.	Participations	<u>1.805.490,00</u>	<u>1,00</u>
		2.675.818,30	3.803.510,24
B.	Actif circulant		
I.	Stocks		
1.	Travaux en cours, Prestations en cours	14.593.836,88	10.876.241,95
2.	Acomptes versés	<u>1.003.891,55</u>	<u>317.359,84</u>
		15.597.728,43	11.193.601,79
II.	Créances et autres actifs		
1.	Créances clients	3.251.658,20	224.636,00
2.	Créances sur des sociétés liées	16.206.492,42	15.971.055,18
3.	Créances sur des sociétés avec participation	10.241,00	0,00
4.	Autres actifs - dont d'une durée résiduelle supérieure à un an 52 689,56 euros (47 838,80 euros)	<u>1.351.294,32</u>	<u>784.481,81</u>
		20.819.685,94	16.980.127,99
III.	Encaisse, avoirs auprès de la Bundesbank et d'autres instituts de crédit, chèques	9.621,05	2.596,40
C.	Comptes de régularisation - dont une perte de 140 000,00 euros (180 000,00 euros)	140.000,00	180.000,00
		39.929.764,97	32.697.295,67

Passif

	au 31 décembre 2010	Exercice fiscal Euro	Exercice précédent Euro
A.	Capitaux propres		
I.	Capital souscrit	2.000.000,00	2.000.000,00
II.	Réserves de capital	450.000,00	450.000,00
III.	Réserves sur bénéfices non distribués		
1.	Réserve légale	200.000,00	200.000,00
2.	Autres réserves de bénéfices	<u>9.496.250,79</u>	<u>9.183.339,72</u>
		9.696.250,79	9.383.339,72
IV.	Bénéfice de l'exercice	3.212.821,79	712.911,07
B.	Instruments de financement hybrides (capital mezzanine)	3.000.000,00	3.000.000,00
C.	Provisions		
1.	Provisions pour charges fiscales	950.139,86	1.051.605,69
2.	Autres provisions	<u>1.501.532,04</u>	<u>1.433.120,00</u>
		2.451.671,90	2.484.725,69
D.	Dettes		
1.	Dettes envers des établissements de crédit - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 3 594 543,95 euros (4 367 741,77 euros)	8.017.421,93	9.912.709,75
2.	Acomptes reçus sur commandes - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 4 647 770,00 euros (1 196 100,00 euros)	4.647.770,00	1.196.100,00
3.	Dettes fournisseurs - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 1 162 227,29 euros (582 991,11 euros)	1.162.227,29	582.991,11
4.	Dettes envers des sociétés liées - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 2 015 093,80 euros (1 814 017,02 euros)	2.015.093,80	1.814.017,02
5.	Autres dettes - dont envers les associés 9 954,79 euros (11 069,94 euros) - dont dettes fiscales 2 454 080,52 euros (844 115,39 euros) - dont dettes au titre de la sécurité sociale 1 072,51 euros (5 691,16 euros) - dont d'une durée résiduelle inférieure ou égale à un an 3 097 400,91 euros (995 855,81 euros)	<u>3.276.507,47</u>	<u>1.160.501,31</u>
		19.119.020,49	14.666.319,19
		39.929.764,97	32.697.295,67

Compte de Résultat

	du 01/01/2010 au 31/12/2010	Exercice fiscal Euro	Exercice précédent Euro
1.	Chiffre d'affaires	18.104.168,51	11.640.740,30
2.	Variation du stock de travaux finis et en cours	4.768.958,61	4.086.453,67
3.	Production de l'exercice	22.873.127,12	15.727.193,97
4.	Autres produits d'exploitation	3.472.794,22	1.855.917,49
5.	Charges de matériel		
a)	Frais de matières premières et consommables ainsi que d'achat de marchandises	-44.645,87	-5.928.486,67
b)	Achat de prestations de service	-11.914.709,49	0,00
		-11.959.355,36	-5.928.486,67
6.	Charges de personnel		
a)	Salaires et traitements	-5.975.970,71	-4.319.638,46
b)	Charges de sécurité sociale, de retraite et de prévoyance - dont charges de retraite 12 206,85 euros (10 454,85 euros)	-869.340,71	-722.408,34
		-6.845.311,42	-5.042.046,80
7.	Dotations aux amortissements		
a)	Sur éléments de l'actif immobilisé et immobilisation corporelles	-178.745,97	-94.520,82
b)	Sur éléments de l'actif circulant dans la mesure où ils sont supérieurs aux amortissements normaux au sein de la société	-1.051.363,68	-1.412.124,20
		-1.230.109,65	-1.506.605,02
8.	Autres charges d'exploitation	-2.057.528,85	-2.418.432,87
9.	Produits provenant de participations	0,00	473.796,10
10.	Autres intérêts et revenus comparables - dont produits provenant de sociétés liées (246 752,81 euros) (107 991,73 euros)	351.690,06	108.739,94
11.	Amortissements sur les immobilisations financières et sur les titres de l'actif circulant	0,00	-506.399,00
12.	Intérêts et charges similaires - dont provenant de sociétés liées 31 136,37 euros (390 972,94 euros)	778.444,63	1.625.883,23
13.	Résultat d'exploitation	3.826.861,49	1.137.753,91
14.	Impôts sur les revenus et sur les bénéfices	-606.531,22	-419.156,75
15.	Autres impôts	-7.508,48	-5.686,09
16.	Bénéfice de l'exercice	3.212.821,79	712.911,07

Généralités

À la date de clôture de l'exercice, ABO Wind AG présente les caractéristiques d'une société de capitaux de taille moyenne aux termes de l'art. 267 § 2 du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch ou HGB). Les comptes annuels d'ABO Wind AG ont été établis conformément aux prescriptions de présentation du HGB. Les allègements liés à l'envergure accordés aux sociétés de capitaux de taille moyenne ont été pris en compte, aux termes de l'art. 288 § 2 du HGB. Les réglementations prévues par la Loi sur les actions (Aktiengesetz ou AktG), qui viennent compléter ces dispositions, ont également été respectées. Le bilan a été préparé conformément à l'art. 266 § 1 al. 1 du HGB sous une forme comptable. La division du compte de résultat a été effectuée conformément à l'art. 275 § 1 et 2 du HGB sous forme de tableau conformément au compte de résultat par nature.

La société a renoncé à l'ajustement des chiffres de l'exercice précédent résultant de la première application des dispositions de la Loi allemande de modernisation du droit comptable (Bilanzrechtsmodernisierungsgesetz ou BilMoG) dans l'exercice de l'option prévue à l'art. 67 § 8 al. 2 de la Loi allemande d'introduction du HGB (EGHGB).

Informations relatives au bilan et à l'évaluation (après application des mesures fis-cales)

Méthode d'établissement du bilan et d'évaluation

Les immobilisations incorporelles acquises ont été comptabilisées sur la base de leur va-leur d'achat aux termes de l'art. 255 § 1 du HGB, minorées du montant amortissable, dans la mesure où elles se sont dépréciées. Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées sur la base de leur valeur d'achat ou des coûts de production aux termes de l'art. 255 § 1 du HGB, minorées du montant amortissable, dans la mesure où elles se sont dépréciées.

Le montant amortissable a été appliqué en fonction de la durée de vie utile prévue des éléments d'actif et de manière linéaire, conformément aux prescriptions fiscales. La durée de vie utile aux fins du montant amortissable se présente comme suit :

Durée de vie utile en fonction du type de bien	Années
Immobilisations incorporelles acquises	3 à 5
Immobilisations corporelles	3 à 15

Les biens meubles immobilisés d'une valeur maximale de 410,00 € ont été totalement amortis l'année de leur comptabilisation.

Pendant l'exercice 2009, les biens économiques immobilisés de faible valeur au sens de l'art. 6 § 2 de la Loi relative à l'impôt sur le revenu (EStG) lié à l'art. 6 § 2a EStG d'une valeur d'achat

n'excédant pas 1 000 € ont été regroupés dans un même poste, qui sera liquidé par acomptes sur cinq ans.

Les immobilisations financières ont été comptabilisées et évaluées sur la base de leur va-leur d'achat.

Les prestations en cours ont été comptabilisées sur la base de leur coût de production conformément à l'art. 255 § 2 du HGB. Si la valeur quotidienne était inférieure à la date de clôture de l'exercice, c'est celle-ci qui a été utilisée. Le coût de production comprend, outre les frais directement imputables, les frais généraux nécessaires au sens de l'art. 255 § 2 du HGB ainsi que les intérêts sur les capitaux empruntés aux termes de l'art. 255 § 3 al. 2 du HGB. L'introduction d'un enregistrement et d'une affectation détaillés des charges de personnel et frais généraux à compter du 01/01/2010 a permis de renforcer la précision du calcul du coût de production par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, l'option aux termes de l'art. 255 § 2 al. 3 a été utilisée. Elle a permis de donner une image plus précise de l'état de l'actif et de la rentabilité ainsi que de la situation financière au vu des moyens réels, en tenant compte des principes comptables. En conséquence, la part des charges de personnel dans le coût de production est plus élevée par rapport à l'exercice précédent.

Les créances et autres actifs ont été évalués en tenant compte de tous les risques identifi-ables.

Les liquidités ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les provisions pour charges fiscales concernent le présent exercice ainsi que l'exercice précédent.

L'option pour l'activation des impôts différés n'a pas été utilisée aux termes de l'art. 274 § 1 al. 2 du HGB.

Les autres provisions ont été constituées pour toutes les autres dettes incertaines à hauteur de leur montant prévisionnel selon une évaluation professionnelle raisonnable. Tous les risques identifiables ont été pris en compte dans ce cadre. Les provisions assorties d'une durée résiduelle de plus d'un an ont été actualisées à la date de clôture de l'exercice. Les taux d'actualisation appliqués sont les taux moyens du marché des sept exercices précédents pour la période restant à courir, calculés chaque mois par la Bundesbank conformément à l'ordonnance allemande sur l'actualisation des provisions et publiés aux termes de l'art. 253 § 2 du HGB.

Les dettes ont été comptabilisées sur la base des montants restant dus.

La conversion des créances et dettes dans une devise étrangère est effectuée au cours moyen officiel à la date de l'opération commerciale.

Détails des différents postes du bilan

Les informations qui peuvent apparaître au bilan sont partiellement listées en annexe.

Analyse des actifs bruts

La structure et l'évolution des immobilisations ressort de l'annexe 3a.

La structure et l'évolution des immobilisations ressort de l'annexe 3a.

À l'exclusion de la demande de remboursement découlant du crédit d'impôt sur les sociétés d'un montant de 24 595,20 € (contre 28 108,80 € à l'exercice précédent) et des cautions locatives pour les espaces de bureaux d'un montant de 28 094,36 € (contre 19 730 € pour l'exercice précédent), les créances et autres actifs ont une durée résiduelle n'excédant pas un an.

De plus, une créance de 8 717,09 € envers le Directoire apparaît au poste Autres actifs.

Comptes de régularisation actifs

À la date de clôture de l'exercice, au 31/12/2010, une perte de 140 000 € (contre 180 000 € l'exercice précédent) est enregistrée au poste Comptes de régularisation actifs.

Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2 000 000,00 € (exercice précédent : 2 000 000,00 €).

Le report à nouveau de l'exercice précédent d'un montant de 712 911,07 € a été employé comme suit : 400 000,00 € ont été versés à titre de dividendes et 312 911,07 € ont été comptabilisés en Réserves sur bénéfices non distribués.

Autres provisions

Le poste Autres provisions comprend essentiellement les provisions pour les coûts de production sans solde de compte, les jetons de présence, les mesures compensatoires, les garanties et sûretés, les congés dus aux collaborateurs ainsi que les divers risques liés aux projets.

Dettes

Dettes envers des établissements de crédit

Les dettes envers des établissements de crédit d'une durée résiduelle de 1 à 5 ans comprennent un emprunt de 5 000 000,00 € contracté en 2009 auprès de Mainzer Volksbank eG. À la date de référence, la dette liée au prêt budgétisée s'élève encore à 3 571 424,00 €. D'autre part, un prêt de 1 000 000,00 € a été contracté en 2009 auprès de Nassauischen Sparkasse. À la date de référence, la dette liée au prêt budgétisée s'élève encore à 833 333,34 €.

Le total des dettes comptabilisées au bilan assorties d'une durée résiduelle de plus de 5 ans s'élève à 18 120,64 €. Ce montant

correspond à un prêt contracté auprès de Commerzbank.

Le total des dettes comptabilisées au bilan garanties par des droits de gage ou des droits similaires s'élève à 2 767 703,09 € (contre 817 970,52 € à l'exercice précédent). Dont une dette de 18 120,64 € d'une durée résiduelle supérieure à 5 ans.

Détails des différents postes du compte de résultat

L'entreprise recourt à l'allègement lié à la taille des sociétés prévu à l'art. 288 al. 2 du HGB et s'abstient de procéder à la répartition du résultat d'exploitation par type d'activité et par marché géographique.

Les autres produits d'exploitation comprennent le produit découlant de la refacturation à ABO Wind Irland Ltd. des coûts des trois projets irlandais pour un montant de 965 133,89 €.

Les impôts sur les revenus et les bénéfices comprennent surtout les charges fiscales liées à l'impôt sur les sociétés, y compris l'impôt de solidarité et la taxe professionnelle pour l'exercice 2010.

Responsabilités encourues dans le cadre de dettes non portées au bilan aux termes de l'art. 251 du HGB

Outre les dettes figurant au bilan, les engagements suivants doivent être mentionnés :

ABO Wind AG s'est engagée à racheter, au plus tard le 31/12/2015, les parts d'ABO Wind Windpark Wennerstorf GmbH & Co. KG pour un montant de 1 278 900,00 € et, au plus tard le 31/12/2016, les parts d'ABO Wind Windpark Marpingen GmbH & Co. KG pour un montant de 1 507 500,00 €.

ABO Wind AG a en outre émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs d'un droit de jouissance d'ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG pour les intérêts dus à hauteur de 8 % des apports pour le cas où ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG ne pourrait pas honorer tout ou partie de ces intérêts. L'apport maximal s'élève à 10 000 000,00 € et, au 31/12/2010, l'apport est de 9 598 300,00 €. Les intérêts pour 2010 ont déjà été versés.

ABO Wind AG a de plus émis une déclaration de garantie au profit des détenteurs d'un droit de jouissance d'ABO Wind Biogas Mezzanine GmbH & Co. KG pour les intérêts dus à hauteur de 6,5 % des apports pour le cas où ABO Wind Biogas Mezzanine GmbH & Co. KG ne pourrait pas honorer tout ou partie des intérêts. L'apport maximal s'élève à 3 000 000,00 € et, au 31/12/2010, l'apport est de 1 450 500,00 €. Les intérêts pour

2010 ont déjà été versés.

ABO Wind AG a émis une garantie de paiement du montant maximum aux détenteurs d'un droit de jouissance d'Eurowind AG pour le droit à percevoir un intérêt et le droit au remboursement d'une valeur nominale maximale de 125,00 €. Cette garantie d'un montant total supérieur à 3 250 000,00 € constitue un droit direct des détenteurs d'un droit de jouissance à l'encontre de l'émetteur de la garantie qui peut être exercé si Eurowind AG accuse un retard de paiement d'au moins 60 jours. Les intérêts liés aux droits de jouissance pour 2010 ont déjà été versés.

La société se porte garante à hauteur de 1 830 250,00 € envers un fournisseur irlandais pour le cas où ABO Wind Ireland Ltd. ne pourrait pas remplir ses obligations contractuelles.

La société assume la charge du compte courant de 150 000,00 € qui a été ouvert au profit de sa filiale française ABO Wind SARL par la banque française CREDIT AGRICOLE de Toulouse.

À la date de clôture de l'exercice, les garanties bancaires et crédits par aval représentent 7 663 206,00 €.

La société évalue le risque que ces engagements soient exercés comme extrêmement faible.

Autres obligations financières conformément à l'art. 285 § 3a du HGB

Les engagements liés aux contrats de bail et de leasing à durée déterminée (location de bureaux, licences d'utilisation de logiciels et leasing de véhicules) s'élèvent à 796 948,74 €. À cela s'ajoute un loyer annuel de 63 263,55 € basé sur un contrat à durée illimitée.

ABO Wind AG a conservé un prêt à taux d'intérêt variable de 1 000 000,00 € de la Nassauischen Sparkasse de Wiesbaden. Afin de se prémunir contre la hausse des taux d'intérêt, durant l'exercice, la société a souscrit un taux capé jusqu'au 31/12/2015, également pour un montant de 1 000 000,00 €, auprès de Helaba. Au 31/12/2010, le taux capé, n° 2575828, affiche une valeur de marché de 5 934,53 €.

Durant l'exercice, la société a souscrit auprès de la Commerzbank une sûreté de 4 700 000,00 GBP (5 402 296,85 €) pour se prémunir des fluctuations du cours de la livre sterling. La valeur de marché de l'option sur devise au jour de clôture de l'exercice s'élevait à 15 108,60 €.

Autres informations obligatoires

Nom des membres du Directoire et du Conseil de surveillance

Durant l'exercice, le Directoire était composé comme suit :

Dr. Jochen Ahn, chimiste dipl., Wiesbaden

M. Matthias Bockholt, ingénieur diplômé en électrotechnique, Heidesheim

M. Andreas Höllinger, dipl. ESC Lyon, Francfort-sur-le-Main

Nous sommes autorisés à ne pas publier d'informations relatives à la rémunération globale des membres du Directoire aux termes de l'art. 286 § 4 du HGB.

Le Conseil de surveillance était composé comme suit :

Me Jörg Lukowsky (Président), avocat spécialisé dans le droit fiscal et le droit du travail, agissant pour le cabinet Fuhrmann Wallenfels – Rechtsanwälte und Notare –, Wiesbaden

Prof. Dr. Uwe Leprich, professeur en économie énergétique à l'école supérieure d'économie de la Sarre, Sarrebruck

M. Ewald Seebode, ingénieur diplômé, copropriétaire et gérant de SeeBa Energiesystem GmbH, Stewede

La rémunération globale des membres du Conseil de surveillance s'est élevée à 32 000,00 € durant l'exercice.

Effectifs moyens employés au cours de l'exercice

Durant l'exercice, les catégories de salariés suivantes ont été employées au sein de l'entreprise :

Catégories de salariés	2010	2009
Employés	119	93
- dont cadres supérieurs	3	6
- dont collaborateurs à temps plein	91	59
- dont collaborateurs à temps partiel	25	28

Autres informations obligatoires conformément à la Loi sur les actions

Le capital social de 2 000 000,00 € est réparti en 2 000 000 actions sans valeur nominale. Les actions sont libellées au porteur.

Le Directoire a le pouvoir de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, sans excéder une valeur nominale de 250 000,00 €, jusqu'au 30/06/2011 et avec l'accord du Conseil de surveillance par l'émission de nouvelles actions contre un apport en numéraire ou en nature et de définir le contenu des droits attachés à ces titres et leurs conditions de cession (capital autorisé I).

Le Directoire a le pouvoir de procéder à une plusieurs augmentations du capital social, sans excéder une valeur nominale de 750 000,00 €, jusqu'au 31/05/2013 et avec l'accord du Conseil de surveillance par l'émission de nouvelles actions contre un apport en numéraire et de définir le contenu des droits attachés à ces titres et leurs conditions de cession (capital autorisé II).

Informations relatives aux droits de jouissance conformément à l'art. 160 I n° 6 de l'AktG

Durant l'exercice 2005, des droits de jouissance d'une valeur de 3 000 000,00 € ont été distribués.

L'examen des comptes annuels par la société d'experts comptables Röver Brönnner GmbH & Co. KG a été terminé le 5 Mai 2011 avec une attestation inconditionnelle.

Wiesbaden, le 25/03/2011

Dr. Jochen Ahn	Matthias Bockholt	Andreas Höllinger
membre	membre	membre
du Directoire	du Directoire	du Directoire

Participations au 31/12/2010

Sociétés liées			
	Prix d'achat payé par la SA en €	Capitaux propres de la société en €	Résultat 2010 *Résultat 2009
ABO Wind Verwaltungs GmbH	25.564,59	100%	10.669,33*
ABO Wind Espana S.A.	100.000,00	100%	-49.842,58
ABO Wind Biomasse GmbH	25.000,00	100%	4.167,15*
ABO Wind SARL	100.000,00	100%	76.463,28
ABO Wind Betriebs GmbH	25.000,00	100%	62.980,83*
B & F WP GmbH	25.000,00	24%	1.912,93*
ABO Wind Belgium SPRL	18.600,00	100%	-50.687,71
ABO Wind Energias Renovables S.A. Argentinien	69.696,10	85%	56.618,50*
WNB Windpark Nordhessen Betriebs GmbH	25.000,00	100%	50,00*
ABO Wind UK Ltd.	87.323,25	100%	-143.268,51*
ABO Wind Ireland Ltd.	100,00	100%	2.312.456,00*
ABO Wind NI		100%	-
Projektgesellschaft Argentinien	3.120,00	90%	-
ABO Wind Bulgaria Eood	25.575,45	100%	-96.791,00
ABO OMS Ltd.		100%	-
ABO Wind BGA Samswegen GmbH & Co. KG	357.405,00	100%	-243.443,09
ABO Wind Mezzanine GmbH & Co. KG	20.000,00	100%	655,83
ABO Wind Biogas-Mezzanine GmbH & Co. KG	20.000,00	100%	-2.760,38

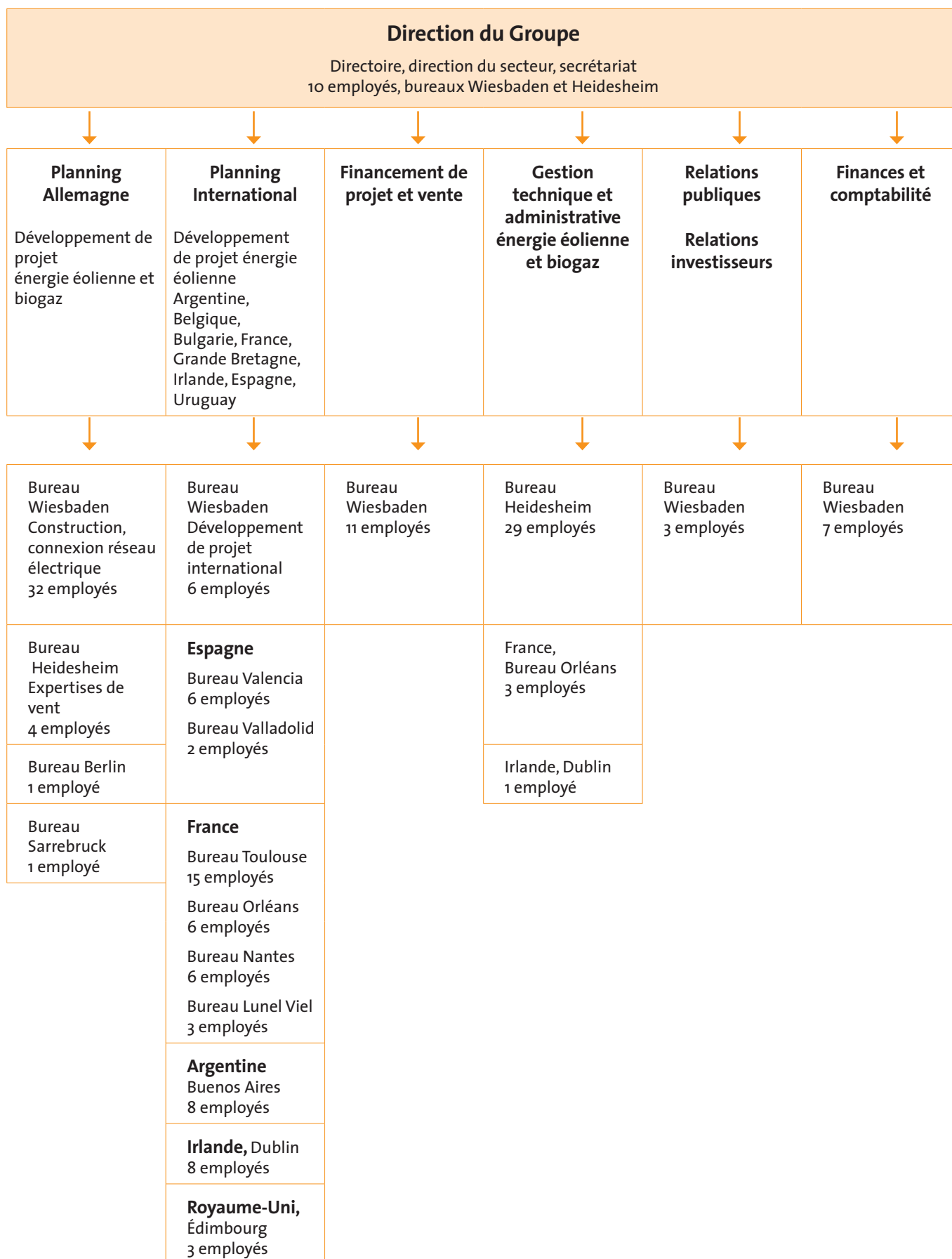
Participation			
	Capital en €	Part	
ABO Wind Biogas Aschersleben GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind Biogas Barleben GmbH Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind Biogas Werder GmbH Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind Kabeltrasse Arolsen GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Benzweiler GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Breidenbach GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Dorn-Dürkheim GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Dolgesheim GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Euerfeld GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Framersheim II GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Friedberg GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Heidenburg GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Helmstadt GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Hocheifel II GmbH & Co. KG			
ABO Wind WP Kavelaer GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Klosterkumbd GmbH Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Bütthardt GmbH Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Molau GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Neuss GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Ost GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Rayerschied GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Kail GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Siegbach GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Laubach II GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Mörsdorf GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Niederhambach GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Pleizenhausen GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Remlingen GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Zielshausen GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Landau GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
ABO Wind WP Laubach GmbH & Co. KG	5.000,00	100%	
Autres participations			
	Capital en €	Part	Résultat 2010
ABO Invest AG	5.000.000,00	35%	-54.788,75

Analyse de l'actif pour l'exercice 2010

Euro								
Postes du bilan / comptes	Valeur comptable Valeur d'achat et coût de production 01.01.2010	Entrée	- Sortie - Sortie (valeur d'achat et coût de pro- duction)	Transfert de compte Transfert de compte (valeur d'achat et coût de pro- duction)	Amortisse- ment Exercice fiscal	(cumulé) - Sortie corrigée	Rectifi- cation	Valeur comptable Valeur d'achat et coût de production 31.12.2010
I. Immobilisations incorporelles								
Concessions obtenues contre rémunération, droits de propriété industri- elle et droits et valeurs similaires, licences	95.575,00 137.335,80	70.877,69	0,00 0,00	0,00 0,00	56.722,69	98.483,49	0,00	109.730,00 208.213,49
Total des immobilisations incorporelles	95.575,00 137.335,80	70.877,69	0,00 0,00	0,00 0,00	56.722,69	98.483,49	0,00	109.730,00 208.213,49
II. Immobilisations corporelles								
1. Terrains, droits de propriété équivalents, construction et constructions sur terrains d'autrui	317.788,25 321.060,10	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1.061,00	4.332,83	0,00	316.727,25 321.060,10
2. Autres installations, outil- lage et mobilier	124.050,00 212.505,01	257.365,28	-83,00 -5.928,33	0,00 0,00	120.878,28	209.333,29 -5.845,33	0,00	260.454,00 463.941,96
Total des immobilisations corporelles	441.838,25 533.565,11	257.365,28	-83,00 -5.928,33	0,00 0,00	121.939,28	213.666,12 -5.845,33	0,00	577.181,25 785.002,06
III. Immobilisations financières								
1. Participations dans les sociétés liées	3.803.509,24 3.803.509,24	5.070.819,06	-6.198.511,00 -6.198.511,00	-1.805.489,00 -1.805.489,00	0,00	0,00	0,00	870.328,30 870.328,30
2. Participations	1,00 1,00	0,00	0,00 0,00	1.805.489,00 1.805.489,00	0,00	0,00	0,00	1.805.490,00 1.805.490,00
Total des immobilisations financières	3.803.510,24 3.803.510,24	5.070.819,06	-6.198.511,00 -6.198.511,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	2.675.818,30 2.675.818,30
Total des immobilisations	4.340.923,49 4.474.411,15	5.399.062,03	-6.198.594,00 -6.204.439,33	0,00 0,00	178.661,97	312.149,61 -5.845,33	0,00	3.362.729,55 3.669.033,85

Organisation groupe ABO Wind

Juin 2011



Un nouveau visage pour le groupe ABO Wind

Dans son rapport annuel 2010, le groupe ABO Wind se présente un nouveau visage. Au troisième trimestre 2010, ABO Wind AG a vendu la totalité des actions d'Eurowind AG à la nouvelle société ABO Invest AG pour un montant de cinq millions d'euros. Dans le cadre du projet « Bürgerwindaktie » (actions éoliennes des citoyens), ABO Wind va exploiter, en association avec des investisseurs particuliers, des installations de production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables. ABO Wind détiendra au moins 10 % de la société ABO Invest AG. Les cinq parcs éoliens d'Eurowind d'une puissance totale d'environ 57 mégawatts constituent le noyau d'un portefeuille qui devrait passer à 200 mégawatts à moyen terme.

Fin 2010, ABO Wind AG a proposé à un groupe restreint d'investisseurs particuliers de souscrire une partie des 5 000 000 actions d'ABO Invest AG. Une soixantaine d'actionnaires a fait l'acquisition d'environ 65 % du capital social d'ABO Invest AG. Les quelque 35 % restants se trouvaient encore, fin 2010, en possession d'ABO Wind AG. Comme les statuts d'ABO Invest AG limitent le droit de vote de chaque actionnaire à 10 % du nombre total d'actions émises, ABO Invest AG ne fait pas partie du bilan consolidé du groupe ABO Wind.

En mai 2011, des actions ont fait pour la première fois l'objet d'une offre publique sous la forme d'une augmentation de capital d'ABO Invest AG. D'ici octobre 2011, le capital social des « Bürgerwindaktie » augmentera pour atteindre 12,5 millions d'euros. Grâce au nouveau capital obtenu, des parcs éoliens supplémentaires ont été acquis. D'autres augmentations du capital sont prévues.

Dans le cadre des conséquences de la déconsolidation sur les chiffres du groupe pour 2010, il convient de différencier le compte de résultat et le bilan. Le groupe Eurowind a été déconsolidé avec effet au 31.12.2010. Le résultat courant pour 2010 d'Eurowind doit donc encore être pris en compte dans le compte de résultat du groupe. Les recettes de production d'électricité d'environ 3,4 millions d'euros issues de l'exploitation des éoliennes sont également incluses dans le chiffre d'affaires du groupe. Par ailleurs, Eurowind se reflète essentiellement dans les amortissements sur les immobilisations avec environ 2,2 millions d'euros et les intérêts payés avec environ 2,4 millions d'euros. Au total, Eurowind entre dans le résultat du groupe avec une perte de 900 000 euros.

En outre, la déconsolidation a également entraîné la comptabilisation des activités passées entre Eurowind et ABO Wind dans les résultats. Les bénéfices intermédiaires entre les sociétés du groupe qui ont été éliminés au cours des exercices précédents, contribuent actuellement au résultat du groupe. Après impôts, le montant du résultat s'élève à environ 3,4 millions d'euros. Cela correspond à un « produit exceptionnel » enregistré avant impôts d'environ 4,3 millions d'euros.

Le bilan du groupe au 31.12.2010 a été établi conformément aux prescriptions de consolidation de droit commercial sans le groupe Eurowind. En comparaison avec l'année précédente, il apparaît que les positions « Installations techniques et machines » et « Acomptes versés et installations en construction » au niveau de l'actif ont diminué en raison de la déconsolidation. Au niveau du passif, la déconsolidation a modifié principalement les positions « Capital mezzanine » et « Dettes envers des établissements de crédit ». Fin 2010, le groupe Eurowind présentait un capital mezzanine de 13 millions d'euros et des dettes envers les établissements de crédit de 65 millions d'euros qui ne figurent plus dans le bilan du groupe.

Globalement, au 31.12.2010, la déconsolidation a pesé sur le résultat du groupe en raison des pertes enregistrées en 2010 par Eurowind pendant la période de démarrage. Les bénéfices engrangés grâce aux activités entre ABO Wind et Eurowind jusqu'au 31.12.2010, ont toutefois permis de surcompenser cet effet. A la date de clôture de l'exercice, le bilan a enregistré une diminution considérable qui a permis d'améliorer significativement sa situation.

Les bénéfices de cession d'ABO Wind AG de 2 millions d'euros découlant de la vente des parts Eurowind doivent être pris en compte positivement dans une analyse globale de la déconsolidation.

Bilan du groupe ABO Wind

Actif

	En date du 31.12.2010	Groupe ABO Wind		Eurowind Group***	
		Exercice fiscal* Euros	Exercice précédent ** Euros	Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros
A.	Immobilisations				
I.	Immobilisations incorporelles	149.241,95	104.512,35		65.525.004,38
II.	Immobilisations corporelles	1.477.478,50	57.033.398,05	81.249.305,54	
III.	Immobilisations financières				
1.	Participations dans les sociétés liées	132.686,81	207.358,00		
2.	Participations	1.805.490,00	1,00		
3.	Titres ayant le caractère d'immobilisations	0,00	25.390,00		
4.	Autres prêts	0,00	4.421,69		
B.	Actif circulant				
I.	Stocks				
1.	Travaux en cours Prestations en cours	40.937.443,31	15.329.947,37		
2.	Produits finis et marchandises	102.258,02	20.527,42		
3.	Acomptes versés	1.014.355,17	375.238,34		321.273,29
4.	Acomptes reçus sur commandes	-33.069.436,49	-6.491.861,04.		
II.	Créances et autres actifs			460.038,19	2.159.307,62
1.	Créances provenant de fournitures et de prestations	8.893.752,33	2.449.450,66		
2.	Créances sur des sociétés liées	20.975.036,80	21.534.058,97		2.616.142,36
3.	Créances sur des sociétés dans lesquelles il existe une participation	70.241,00			
4.	Autres actifs	1.882.458,49	4.157.901,65	12.348,40	818.506,78
III.	Titres – Parts dans des entreprises liées	7.104.548,31	6.291.277,00		757.900,40
IV.	Encaisse, avoirs auprès de la Bundesbank et d'autres instituts de crédit, chèques	234.672,83	929.390,96	1.269.220,45	
C.	Comptes de régularisation	3.061.394,05	3.217.088,08	1.097.283,20	757.900,40
D.	Impôt différé actif	905.794,00	1.511.537,89	0,00	0,00
	Total du bilan	55.677.415,11	106.699.458,39	84.088.195,78	72.198.134,83

* Exclusive Eurowind

** Inclusive Eurowind

*** Pour faciliter une comparaison avec les chiffres de l'année précédente, nous indiquons aussi par la suite les chiffres du groupe Eurowind lequel n'appartient plus au groupe ABO Wind à la date de référence du 31.12.2010.

Pasif

	En date du 31.12.2010	Groupe ABO Wind		Groupe Eurowind	
		Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros	Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros
A.	Capitaux propres				
I.	Capital souscrit	2.000.000,00	2.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00
II.	Réserves de capital	450.000,00	450.000,00	0,00	0,00
III.	Réserves sur bénéfices non distribués				
1.	Réserve légale	200.000,00	200.000,00	0,00	0,00
2.	Autres réserves de bénéfices	4.633.915,98	5.304.234,45	0,00	0,00
IV.	Différence de fonds propres due à la conversion des devises	-51.448,64	0,00	0,00	0,00
V.	Compte de report à nouveau	0,00	0,00	-1.350.408,37	-496.392,42
VI.	Bénéfice net de l'exercice	6.858.229,36	26.804,35	-916.101,67	-854.015,95
B.	Instruments de financement hybrides (capital mezzanine)	14.048.800,00	18.578.500,00	13.000.000,00	13.000.000,00
C.	Provisions	5.862.777,25	5.758.029,45	158.397,81	66.883,41
D.	Dettes	21.282.421,90	74.378.517,54	70.196.308,0	57.481.659,79
E.	Impôt différé passif	392.719,26	0,00		
	Total du bilan	55.677.415,11	106.699.458,39	84.088.195,78	72.198.134,83

Compte de Résultat

du 01/01/2010 au 31/12/2010		Branche Développement ABO Wind		Groupe Eurowind		Groupe ABO Wind	
		Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros	Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros	Exercice fiscal Euros	Exercice précédent Euros
1.	Bénéfice d'exploitation	30.431.471,13	20.196.709,73	3.416.155,93	1.977.885,50	33.847.627,06	19.784.933,60
2.	Valorisation du stock de travaux finis et en cours	19.149.021,35	15.570.448,56			27.416.606,66	4.215.834,87
3.	Autres produits d'exploitation	2.456.951,67	2.367.892,45	493.375,98	1.758.713,61	2.950.327,65	2.381.509,54
4.	Charges de matériel	26.395.075,56	17.829.398,02		814.507,00	34.662.660,87	5.015.294,95
5.	Charges de personnel	9.934.216,66	7.001.917,19		0,00	9.934.216,66	7.001.917,19
6.	Dotations aux amortissements	2.102.950,18	772.009,79	2.171.442,30	1.355.651,21	4.274.392,48	2.094.031,24
7.	Autres charges d'exploitation	6.010.231,82	8.935.021,11	761.550,43	546.008,90	6.771.782,25	7.314.587,42
8.	Autres interest et produits compa- rables	228.722,70	94.517,05	553.905,34	588.084,87	782.628,04	98.130,51
9.	Intérêts et charges similaires	2.493.602,66	2.335.454,84	2.361.335,57	2.461.765,20	4.854.938,23	3.536.787,82
10.	Amortissements sur les immobili- sations financières et sur les titres de l'actif circulant		506.399,00				506.399,00
11.	Résultat pro- venant des activités ordinaires	5.330.089,97	849.367,84	-830.891,05	-853.248,33	4.499.198,92	1.011.390,90
12.	Produits extraordinaire					4.273.050,95	
13.	Extraordinary profit					4.273.050,95	
14.	Impôts sur les revenus et sur les bénéfices	963.352,52	191.413,59	15.681,62	767,62	1.812.345,03	978.900,46
15.	Autres impôts	32.146,48	5.686,09	69.529,00		101.675,48	5.686,09
16.	Bénéfice de l'exercice	4.334.590,97	652.268,16	-916.101,67	-854.015,95	6.858.229,36	26.804,35

Mentions légales

Éditeur:
ABO Wind SARL
Rue du libre echange
31500 Toulouse
www.abo-wind.fr

Interlocuteur:
Patrick Bessière
Tel.: +33 (0) 5 34 31 13 44
Fax: +33 (0) 5 34 31 63 76
bessiere@abo-wind.fr

Allemagne

ABO Wind AG

Wiesbaden

(Siège social)
Unter den Eichen 7
65195 Wiesbaden
Allemagne
Tél. : +49 (0)611 26 76 50
Fax : +49 (0)611 26 76 55 99
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Mainz

Oberdorfstraße 10
55262 Heidesheim
Allemagne
Tél. : +49 (0)6132 89 88 00
Fax : +49 (0)6132 89 88 29
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Berlin

Volmerstraße 7b
12489 Berlin
Allemagne
Tél. : +49 (0)30 67 82 27 02
Fax : +49 (0)30 67 82 27 36
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Saarbrücken

Metzer Str. 158
66117 Saarbrücken
Allemagne
Tél. : +49 (0)681 99 88 99 5
Fax : +49 (0)681 99 88 99 4
global@abo-wind.de
www.abo-wind.de

Espagne

ABO Wind ESPAÑA S.A.

Valencia

Embajador Vich 3, 3 Q
46002 Valencia
Espagne
Tél. : +34 902 198 937
Fax : +34 902 198 938
global@abo-wind.es
www.abo-wind.es

Valladolid

C/ Mieses N° 86 1ºD
47015 Valladolid
Espagne
Tél. : +34 983 119 172
Fax : +34 983 359 337
global@abo-wind.es
www.abo-wind.es

Argentine

ABO Wind Energías Renovables S.A.

Av.
Alicia Moreau de Justo 1050
Piso 4 Oficina 196 – Dock 7
C1107AAP – Puerto Madero
Ciudad de Buenos Aires
Argentine
Tél. : +54 (0)11 5917-1235
www.abo-wind.com

France

ABO Wind SARL

Toulouse

2 rue du Libre Echange
31500 Toulouse
France
Tél. : +33 (0)5 34 3116 76
Fax : +33 (0)5 34 3163 76
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Orléans

19 boulevard Alexandre
Martin
45000 Orléans
France
Tél. : +33 (0)2 38 52 21 65
Fax : +33 (0)2 38 25 92 01
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Nantes

12 allée Duguay Trouin
44000 Nantes
France
Tél. : +33 (0)2 51 72 79 57
Fax : +33 (0)2 40 89 34 56
info@abo-wind.fr
www.abo-wind.fr

Royaume-Uni

ABO Wind UK Limited

Suite 1/18
Alba Innovation Centre
Alba Campus
Livingston
EH54 7GA
Tél. : +44 0800 066 5631
Fax : +44 01 50 65 92 357
uk@abo-wind.com
www.abo-wind.com

Irlande

ABO Wind Ireland Limited

53 Glasthule Road
Sandycove
Co. Dublin
Irlande
Tél. : + 353 (0)1 66 36 133
Fax : +353 (0)1 230 4058
ireland@abo-wind.com
www.abo-wind.com

The logo for ABO Wind features the word "ABO" in a bold, orange, sans-serif font, positioned above the word "WIND" in a bold, blue, sans-serif font. The letters are closely spaced and have a modern, clean appearance.